

DELIBERATION n° 2026
Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 11 MAI 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
L'an deux mil vingt-six,
le onze mai
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. BLANC Christian, Maire.

Présents : 11

Date de la convocation : 05 mai 2026

Présents : Christian BLANC, Jean-Denis PRAT, Vanessa COLLATTI, Jean-Marc ALBERT, Danièle PIGEAUT, Marc ARCHIMBAUD, Jean-Jacques MEISSIMILLY, Pascale BURGAT, Jean-Marie REYNIER, Sophie BLANC, Lila VAN SCHRICK.

Absent : Néant

Secrétaire :

Objet : utilisation du domaine public pour l'installation d'un food truck

Monsieur le Maire présente au conseil la demande faite par Madame Myriam NERI de pouvoir utiliser un emplacement pour la saison d'été 2026, afin d'y installer une remorque « food truck » sur la Place de la France à Arvieux.

Il explique le souhait de Madame Myriam NERI, d'ouvrir comme suit :

Du 1^{er} juillet au 31 juillet : du lundi au vendredi de 17h à 19h30

Du 1^{er} au 31 août : du lundi au samedi de 17h à 19h30

Monsieur le Maire précise qu'elle a besoin d'électricité et qu'elle peut prendre un abonnement directement auprès d'un fournisseur, pour un branchement à la borne située à proximité.

Il indique également qu'il s'agit de vente à emporter et qu'elle ne devra pas installer de tables autour du food truck.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Accepte l'occupation d'un emplacement pour la saison estivale 2026, afin d'y installer une remorque « food truck » sur la Place de la France à Arvieux.

Précise que cette utilisation est faite du 1^{er} juillet 2026 au 31 août 2026, entre 17h et 19h30, pour un prix de 434€.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour extrait conforme

Le Maire,
Christian BLANC.

